



*Rue Denis papin*  
09600 LAROQUE D'OLMES



## DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE

OCCITANIE GEOTEX – CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE  
FABRICATION DE GEOTEXTILE

PIECE JOINTE N°7 CERFA

VERSION 2 – DECEMBRE 2024

Ce dossier a été réalisé avec le concours de l'Unité Conseil



**APAVE EXPLOITATION France**  
**Agence Conseil Toulouse**  
11, rue Alexis de Tocqueville  
31200 TOULOUSE

	<b>DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE</b>	décembre 24
	<b>NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE DU PROJET - PIECE JOINTE N°7</b>	Page : 2 / 20

## PIECE JOINTE N°7<sup>1</sup>

# NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE DU PROJET

<b>1</b>	<b>CONTEXTE ET OBJET DE LA DEMANDE.....</b>	<b>3</b>
1.1	CONTEXTE .....	3
1.2	OBJET .....	4
<b>2</b>	<b>DESCRIPTION DU SITE D'IMPLANTATION ET DE SON ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>5</b>
2.1	LOCALISATION DU SITE.....	5
2.2	VOISINAGE .....	6
2.3	VOIES DE COMMUNICATION .....	7
<b>3</b>	<b>DESCRIPTION DU PROJET.....</b>	<b>8</b>
3.1	NATURE DU PROJET.....	8
3.2	DESCRIPTION DES INSTALLATIONS ET DES ACTIVITES DU SITE.....	11

<sup>1</sup> Référence au formulaire CERFA n°15964\*03

	<b>DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE</b>	décembre 24
	<b>NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE DU PROJET - PIECE JOINTE N°7</b>	Page : 3 / 20

## 1 CONTEXTE ET OBJET DE LA DEMANDE

### 1.1 CONTEXTE

Le marché du géotextile est détenu en très grande majorité par des industriels utilisant des produits issus de l'industrie de la plasturgie. A cet effet, les impacts environnementaux négatifs sont nombreux : affaiblissement des ressources naturelles, transport, bilan carbone sur le cycle de vie complet des produits (extraction, production, transport, mise en œuvre et destruction en fin de vie).

Initié en 2018 et avec le concours financier de la Région OCCITANIE, un projet précédent a permis de démontrer, au travers d'une filière locale, la faisabilité de la fabrication et la commercialisation des géotextiles/géo-composites biosourcés d'origine entièrement végétale. A partir de fibres locales (tissées ou non-tissées), ces nouveaux produits seront dédiés à des applications de génie écologique et de génie civil pour lesquelles les préoccupations environnementales sont maintenant devenues majeures.

Ainsi, en s'appuyant sur les travaux de développement précédemment menés, le projet OCCITANIE GEOTEX a pour objectif ambitieux de produire des géotextiles 100% biosourcés avec une technologie de rupture associant une couche d'intissé et tissé pour apporter des caractéristiques techniques inédites à ce support. Cela permettra de rendre les géotextiles d'origine naturelle biosourcé, plus résistants offrant ainsi une alternative concurrentielle aux géotextiles synthétiques.

Le site industriel sera le premier au monde à être capable de réaliser un géotextile couplant laine et chanvre et de 4 mètres de largeur. Les choix technologiques remettent le végétal au cœur des réponses en particulier vis-à-vis des problématiques environnementales telles que l'élimination de polluants, épuration des eaux et la stabilisation des sols.

Le projet se décompose en 3 volets :

1. Développer et orienter les filières d'Occitanie sur le Chanvre et la Laine pour garantir des matières d'entrée valorisables dans les meilleures conditions industrielles.
2. Intégrer une unité de transformation permettant de décortiquer les balles de chanvre puis d'y ajouter une étape d'Hydroliage afin d'associer les deux composants du Géotextile : le filet (laine-chanvre) et l'intissé (chanvre) pour obtenir les caractéristiques attendues pour un géotextile naturel.
3. Réhabiliter le site industriel de Laroque d'Olmes en y intégrant deux objectifs principaux : la revalorisation des savoirs faire et des emplois locaux et la création d'une usine pilote pour la sobriété énergétique (valorisation des co-produits, récupération de chaleurs fatales...).

Ce géotextile sera confectionné sur le territoire en partenariat avec des acteurs locaux tels que les sociétés SAGE et SUPERYARN (Filature de Dreuilhe). Pour mener à bien ce projet, différents sites d'implantation ont été étudiés. Après réflexion, le projet industriel sera implanté à Laroque d'Olmes sur l'ancien site industriel SAB/SOTAP en cours de démolition : il permet de requalifier un ancien site industriel et ainsi de réduire l'artificialisation des sols ; il s'inscrit en parfaite cohérence avec la stratégie de revitalisation de la Communauté des Communes du Pays d'Olmes au titre des démarches Petites Ville de Demain de l'Etat et du Bourg-Centre de la Région Occitanie.

Il y a un véritable enjeu pour l'avenir industriel du site. En effet, au-delà de la création de 40 emplois, le projet vient renforcer l'activité économique des entreprises associées (SAGE, SUPERYARN) ainsi que les filières amont en lien avec la production agricole.

	<b>DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE</b>	décembre 24
	<b>NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE DU PROJET - PIECE JOINTE N°7</b>	Page : 4 / 20

Il s'agit ici de créer un nouvel écosystème industriel vertueux autour du site de Laroque d'Olmes et de la société SAGE, zone d'activité industrielle historique. L'impact social pour le territoire est important : le projet vient requalifier un site et s'inscrit dans l'objectif de réindustrialisation des territoires. A ce titre, le projet s'inscrit également dans les orientations de la démarche « Territoires d'Industrie » et de l'AMI<sup>2</sup> Rebond Industriel.

## 1.2 OBJET

Dans ce contexte, la société OCCITANIE GEOTEX souhaite implanter une unité de fabrication de géotextile 100% biosourcé sur la commune de Laroque d'Olmes (09).

Le projet est situé à l'emplacement d'anciens bâtiments exploités par SAB/SOTAP. Ces bâtiments inutilisés sont en cours de démolition par la Communauté de Communes du Pays d'Olmes, actuel propriétaire du terrain.

Le projet prévoit la création d'une unité de fabrication de géotextile comprenant la construction de 4 bâtiments principaux pour une emprise au sol d'environ 9 701 m<sup>2</sup> :

- un bâtiment de stockage des matières premières (balles de chanvre),
- un bâtiment comprenant 1 ligne de décortication et l'atelier de maintenance (Usine 01),
- un bâtiment dédié au stockage des balles de fibres pressées, produits semi-finis (chènevottes) et produits finis,
- un bâtiment comprenant 1 ligne d'hydroliage, les installations de traitement d'eau, les bureaux, locaux sociaux et des locaux techniques (Usine 02).

L'activité du site sera soumise à Autorisation au titre de la rubrique n°2311 (traitement de fibres d'origine végétale) de la nomenclature des Installations classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Ce projet constitue donc un Aménagement Installation Ouvrage ou Travaux (AIOT) soumis à Autorisation au titre de l'article L.181-1 du Code de l'environnement.

Au regard des récentes dispositions en matière de simplification administrative, ce projet est donc soumis à la procédure de l'Autorisation Environnementale dite « Unique », régie par les articles L.181-8, R.181-13 et D.181-15-2 du Code de l'Environnement.

**Le présent dossier concerne donc la Demande d'Autorisation Environnementale des installations projetées par OCCITANIE GEOTEX sur le site de Laroque d'Olmes.**

<sup>2</sup> Appel à Manifestation de Projet

## 2 DESCRIPTION DU SITE D'IMPLANTATION ET DE SON ENVIRONNEMENT

### 2.1 LOCALISATION DU SITE

Le site d'implantation du projet OCITANIE GEOTEX se situe au Sud de la commune de Laroque-d'Olmes (31), dans le département de l'Ariège (09).

Elle est localisée à environ 4 km au Nord de Lavelanet, et à environ 20 km à l'Est de Foix.

La figure suivante présente la localisation du site.

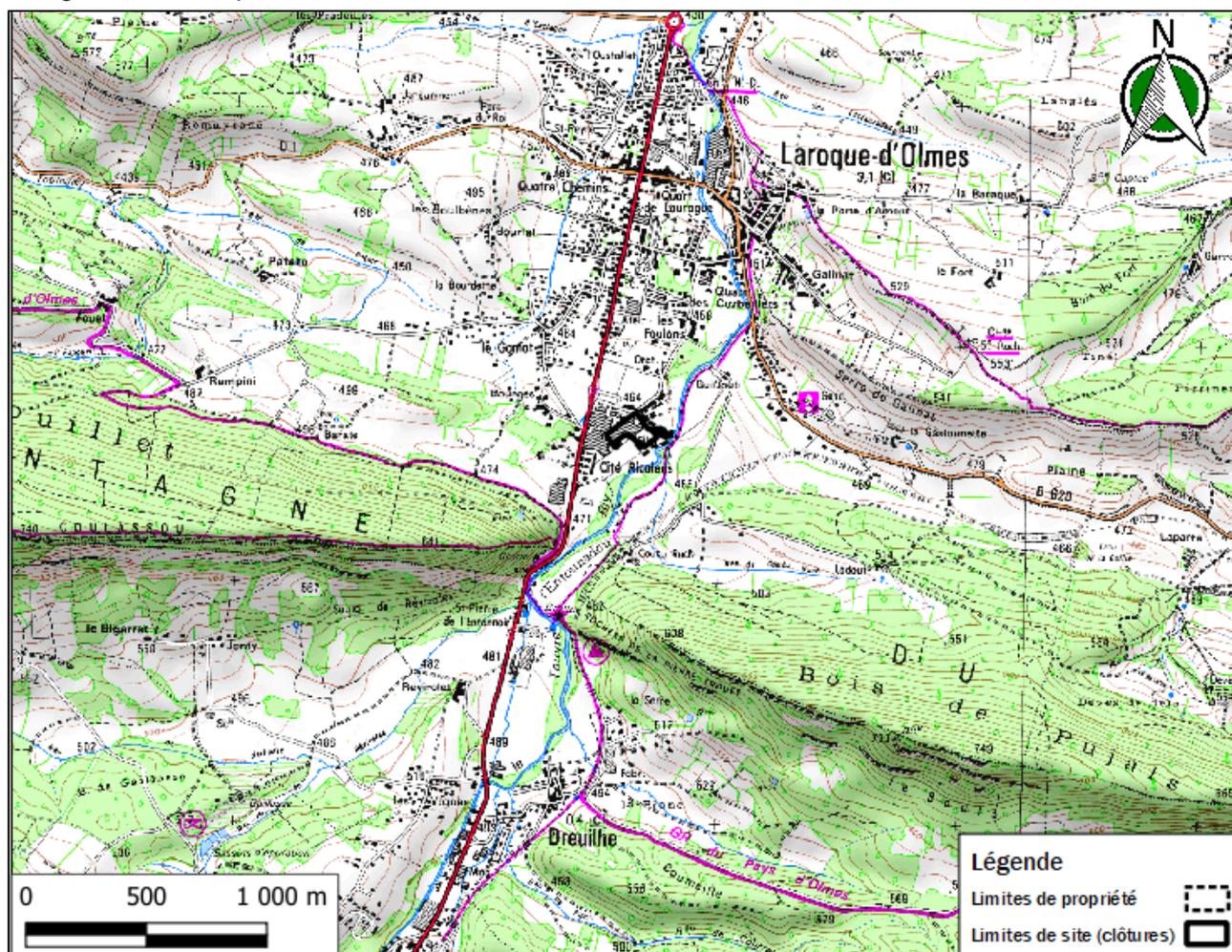


Figure 7.1 : Localisation du site OCCITANIE GEOTEX (extrait IGN)

Le projet est situé à l'emplacement d'anciens bâtiments exploités par SAB/SOTAP. Ces bâtiments inutilisés sont en cours de démolition par la Communauté de Communes du Pays d'Olmes, propriétaire actuel du terrain.

La surface cadastrale totale du terrain d'implantation du projet sera de 22 302 m<sup>2</sup>.

Les références cadastrales objet de la présente demande d'autorisation environnementales sont présentées en pièce jointe n°2 de la présente Demande.

## 2.2 VOISINAGE

L'environnement immédiat du site est composé :

- Du Sud-Ouest au Nord-Ouest : la société SAGE Automotive ;
- Au Nord et Nord-Est : des habitations ;
- Au Sud Sud-Est : la rivière « le Touyre ».

La figure suivante présente le voisinage immédiat du site.

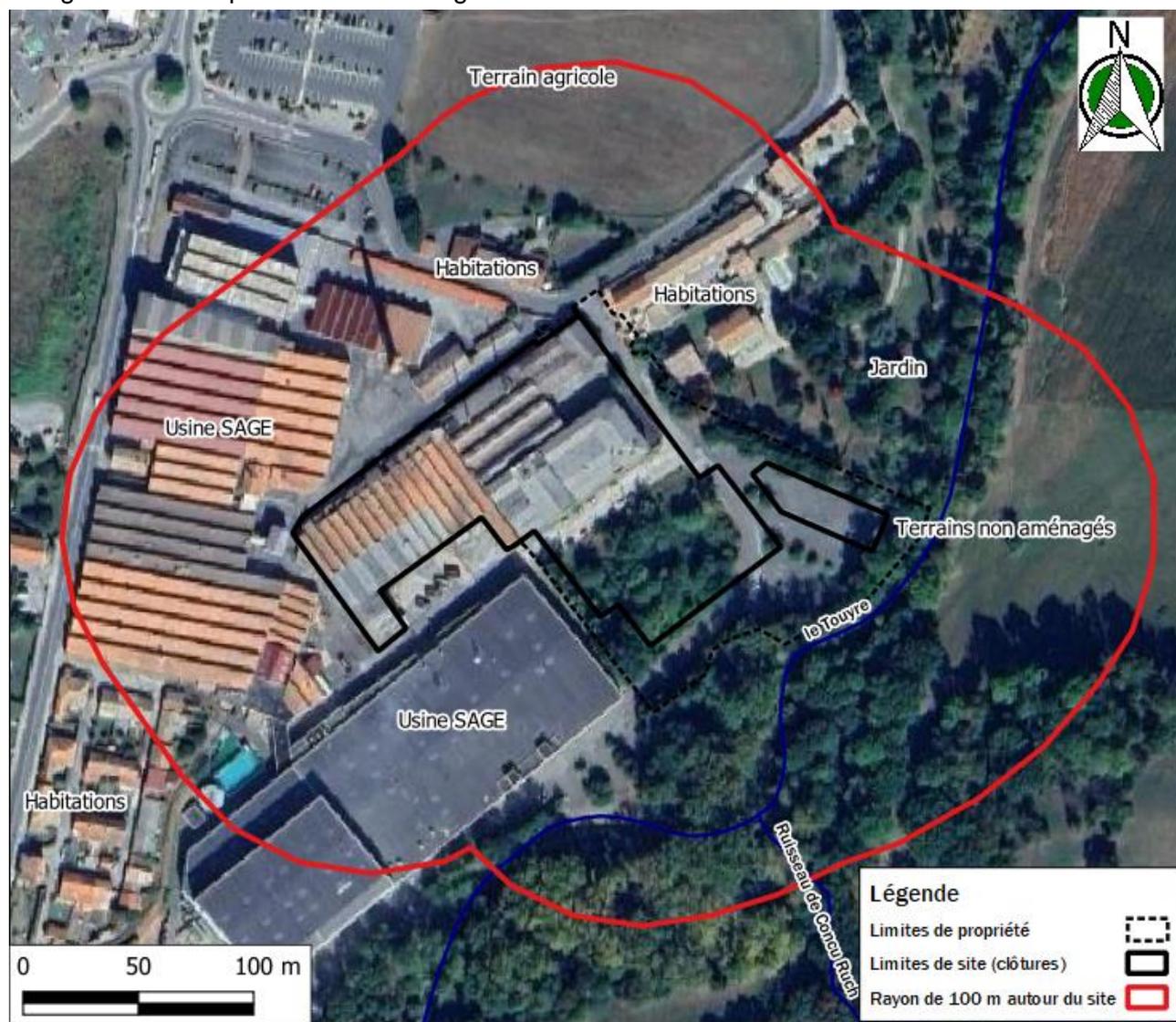


Figure 7.2 : Voisinage immédiat du site (Extrait GEOPORTAIL ©)

Les habitations les plus proches du site se trouvent :

- Au Nord-Est : des maisons individuelles (environ 10), situées à environ 20 à 50 m ;
- Au Nord-Ouest : 3 maisons individuelles, situées à environ 15 à 80 m ;
- Au Sud-Ouest : des maisons individuelles de la Cité Ricalens, situées à environ 80 m au plus proche.

	<b>DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE</b>	décembre 24
	<b>NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE DU PROJET - PIECE JOINTE N°7</b>	Page : 7 / 20

Le plus proche ERP est un hôtel-restaurant (Castel d'Olmes) localisé à 110 m à l'Ouest du site.

Il n'y a pas d'activité de loisirs ou de tourisme dans l'environnement proche du site

Il n'y a pas de formations forestières ou sub-forestières à proximité immédiate du site.

Il n'y a pas de zones de piscicultures ou étangs dans le proche environnement du site.

Seule la rivière le Touyre, qui longe le site au Sud-Est est un cours d'eau de 1<sup>ère</sup> catégorie (rivière à truites) pour la pêche.

Le projet est prévu sur l'ancien site industriel SAB/SOTAP.

Le projet est localisé en mitoyenneté du site industriel SAGE Automotive Interiors, spécialisé dans la fabrication de textiles pour l'automobile.

### **2.3 VOIES DE COMMUNICATION**

L'accès au site OCCITANIE GEOTEX se fait depuis la rue Denis Papin au Nord du site, elle-même desservie par la RD625 traversant la commune de Laroque d'Olmes.

Depuis Pamiers, l'accès au site se fait en empruntant la RN20 jusqu'à la sortie 12 après Foix puis successivement la RD117 jusqu'à Lavelanet avant de rejoindre la RD625 à Laroque d'Olmes.

Le principal axe autoroutier à proximité du site est l'A66 reliant Toulouse à Pamiers.

La gare la plus proche, pour le transport de personnes, se trouve sur la commune de Foix, à environ 20 km à l'Ouest du site.

L'aéroport le plus proche est l'aéroport de Carcassonne localisé à environ 50 km à l'Est du site.

	<b>DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE</b>	décembre 24
	<b>NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE DU PROJET - PIECE JOINTE N°7</b>	Page : 8 / 20

### 3 DESCRIPTION DU PROJET

---

#### 3.1 NATURE DU PROJET

Le projet OCCITANIE GEOTEX a pour ambition de fabriquer et commercialiser des géotextiles naturels par la transformation de fibres végétales et animales issues de productions agricoles provenant pour partie d'Occitanie.

Il se justifie notamment d'un point de vue environnemental. En effet, l'impact environnemental d'un géotextile naturel est bien inférieur comparé à celui d'un géotextile synthétique produit à partir d'énergies fossiles. Par ailleurs, le projet aura les impacts positifs suivants :

- ❖ La création de 40 emplois directs et consolidation de 180 emplois chez SAGE Automotive et à la filature de SUPERYARN.
- ❖ L'intégration d'un cycle vertueux de valorisation des co-produits du chanvre (isolation, alimentaire)
- ❖ La valorisation de la laine locale (considérée comme un déchet aujourd'hui ou exportée en Asie).
- ❖
- ❖ La revalorisation d'une friche industrielle en y intégrant deux objectifs principaux : la revalorisation des savoirs faire et des emplois locaux et la création d'une usine pilote pour la sobriété énergétique (récupération de chaleurs fatales, recyclage des déchets en biomasse...)
- ❖ Le chanvre est un dépolluant de l'atmosphère : étude à l'appui réalisée par la chambre d'agriculture de l'Aude, et ENSAIA. Aucune utilisation de pesticides dans la culture du chanvre.
- ❖ Le chanvre favorise la fertilisation des sols et rotation des cultures.
- ❖ Le projet à terme vise 3000 à 4000 hectares de plantation de chanvre sur les territoires occitans ou limitrophes (faible empreinte carbone).
- ❖ **Le développement d'une souveraineté stratégique et d'une résilience industrielle dans la région Occitanie grâce à un produit innovant et concurrent de produits synthétiques issus de l'extraction de pétrole.**

Le projet est situé à l'emplacement d'anciens bâtiments exploités par SAB/SOTAP. Ces bâtiments inutilisés sont en cours de démolition par la Communauté de Communes du Pays d'Olmes, actuel propriétaire du terrain.

Un scénario alternatif a été étudié avec la réhabilitation d'une ancienne friche industrielle sur la commune voisine de Lavelanet (09). Ce dernier n'a pas été retenu pour les raisons suivantes :

- contraintes importantes en termes de structures des bâtiments existants,
- problématiques d'accès des services d'incendie et de secours aux installations,
- impossibilité technique de pouvoir assurer la rétention des eaux d'extinction incendie sur le site,
- site localisé à proximité directe (mitoyenneté) d'habitations.

Le projet concerne la **construction d'une unité de fabrication de géotextile** sur un terrain d'une surface totale de 22 302 m<sup>2</sup>.

	<b>DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE</b>	décembre 24
	<b>NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE DU PROJET - PIECE JOINTE N°7</b>	Page : 9 / 20

Le projet comprend la construction de 4 bâtiments principaux représentant une emprise au sol de 9 701 m<sup>2</sup>.

La surface restante du site sera constituée par :

- les voiries et le parking du personnel,
- les voies d'accès au site SAGE voisin,
- le bassin de rétention des eaux pluviales et eaux d'extinction,
- les réserves d'eau incendie et local sprinkler,
- des zones de renaturalisation en bordure du Touyre,
- des espaces verts.

Le terrain sera livré « brut » après démolition des bâtiments existants par la Communauté de Communes du Pays d'Olmes, actuel propriétaire des terrains :

- Phase 1 : Le site sera remis à niveau (déblai/remblai) afin de disposer d'une zone de chantier plane pour travailler. Une étude de sol sera réalisée pour s'assurer de la nature du sol à prendre en compte dans le dimensionnement des fondations des bâtiments et de la plateforme. Aussi, après dégagement des emprises, les tranchées, fourreaux et canalisations des futurs réseaux seront acheminés. Une sortie provisoire pour l'usine SAGE Automotive sera également construite.
- Phase 2 : Le gros œuvre des deux bâtiments sera réalisé afin de permettre aux autres corps d'état d'intervenir au plus vite : (électricité, CVC, menuiseries, cloisons, SSI, etc.)
- Phase 3 : Les massifs des structures porteuses des deux zones de stockages extérieures seront réalisés et les structures seront assemblées au sol et mises en œuvre par levage. Les clôtures définitives et massifs des portails d'accès seront installés. Selon l'avancement du second-œuvre des deux bâtiments, le matériel d'exploitation pourra commencer à être livré et monté à l'intérieur des deux bâtiments.
- Phase 4 : Le corps de chaussée et le revêtement de la plateforme seront mis en œuvre.
- Phase 5 : L'installation du process industriel sera finalisée avec réalisation d'une période d'essai préalable à la mise en exploitation du site.

La durée des travaux est estimée à 10 à 12 mois (hors aléas climatiques).

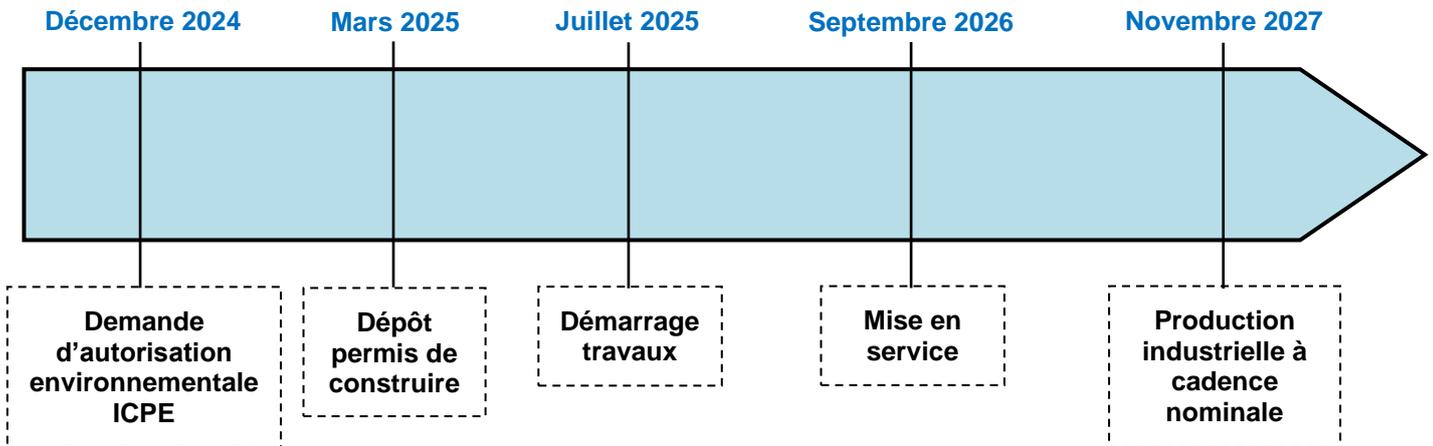
Les figures suivantes présentent une perspective générale du site avant et après projet.



Figure 7.3 : Perspective générale « avant / après » du site (vue depuis la rue Denis Papin)

	<b>DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE</b>	décembre 24
	<b>NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE DU PROJET - PIECE JOINTE N°7</b>	Page : 11 / 20

La mise en place du projet s'effectuera approximativement suivant le planning présenté ci-après.



### 3.2 DESCRIPTION DES INSTALLATIONS ET DES ACTIVITES DU SITE

#### ◆ Implantation générale du site après projet

Les principaux aménagements prévus dans le cadre du projet intégrés au présent Dossier d'Autorisation Environnementale (DAE) sont les suivants :

- Effectuer des travaux d'aménagement sur la partie Sud du site (remblais), afin de mettre à niveau le site ;
- Construire et créer une unité de fabrication de géotextile composée de 4 bâtiments mitoyens ;
- Installer des panneaux photovoltaïques en toiture des bâtiments industriels ;
- Modifier les voies d'accès au site SAGE existant ;
- Construire et créer un bassin de rétention des eaux pluviales et eaux d'extinction incendie au Sud du site ;
- Renaturaliser une partie du parking existant en bordure du Touyre.

Le projet prévoit la création d'une unité de fabrication de géotextile comprenant la construction de 4 bâtiments principale pour une emprise au sol d'environ 9 701 m<sup>2</sup> :

- un bâtiment de 1 294 m<sup>2</sup> (bâtiment 01) dédié au stockage des matières premières (balles de chanvre),
- un bâtiment de 2 304 m<sup>2</sup> (bâtiment 02) comprenant 1 ligne de décortication et l'atelier de maintenance,
- un bâtiment de 2 714 m<sup>2</sup> (bâtiment 03) dédié au stockage des balles de fibres pressées, produits semi-finis (chènevottes) et produits finis,
- un bâtiment de 3 238 m<sup>2</sup> (bâtiment 04) comprenant 1 ligne d'hydroliage, les installations de traitement d'eau, les bureaux, locaux sociaux et des locaux techniques.
- des locaux techniques (local onduleur panneaux photovoltaïques, local sprinklage, ...).

Les figures suivante présente un plan général du site et de ses aménagements.

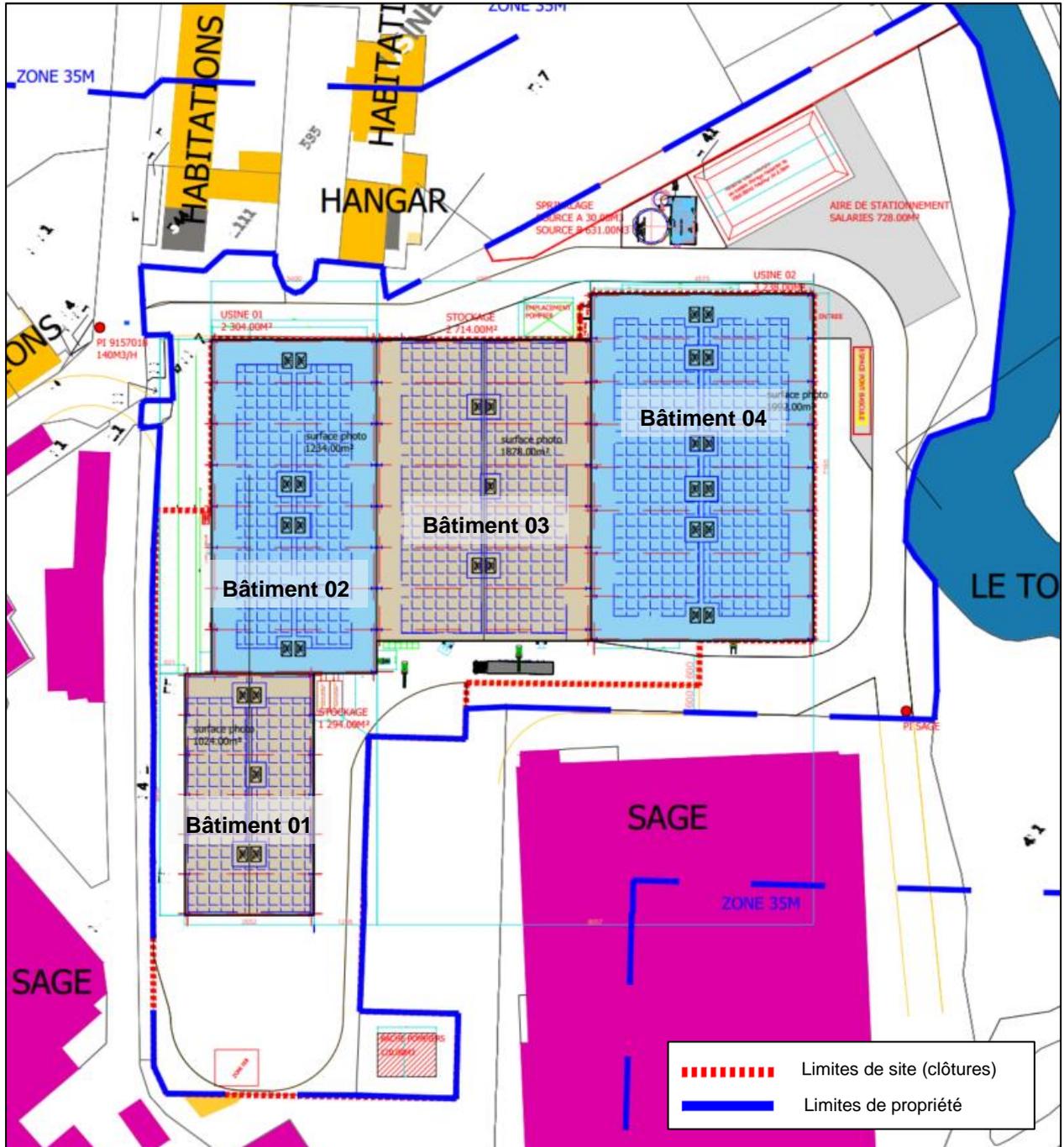


Figure 7.4 : Plan de masse du projet (vue des toitures des bâtiments)

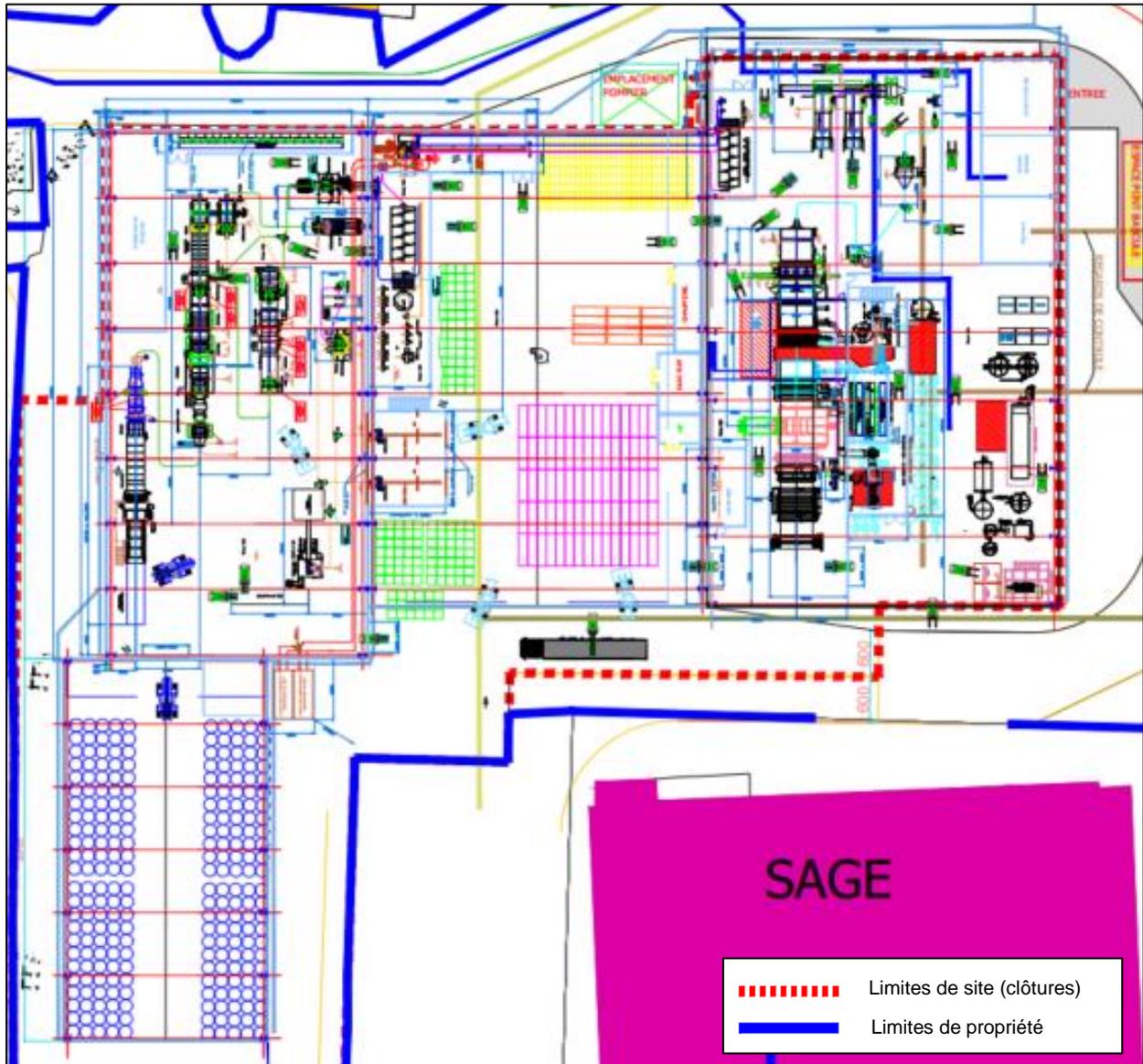
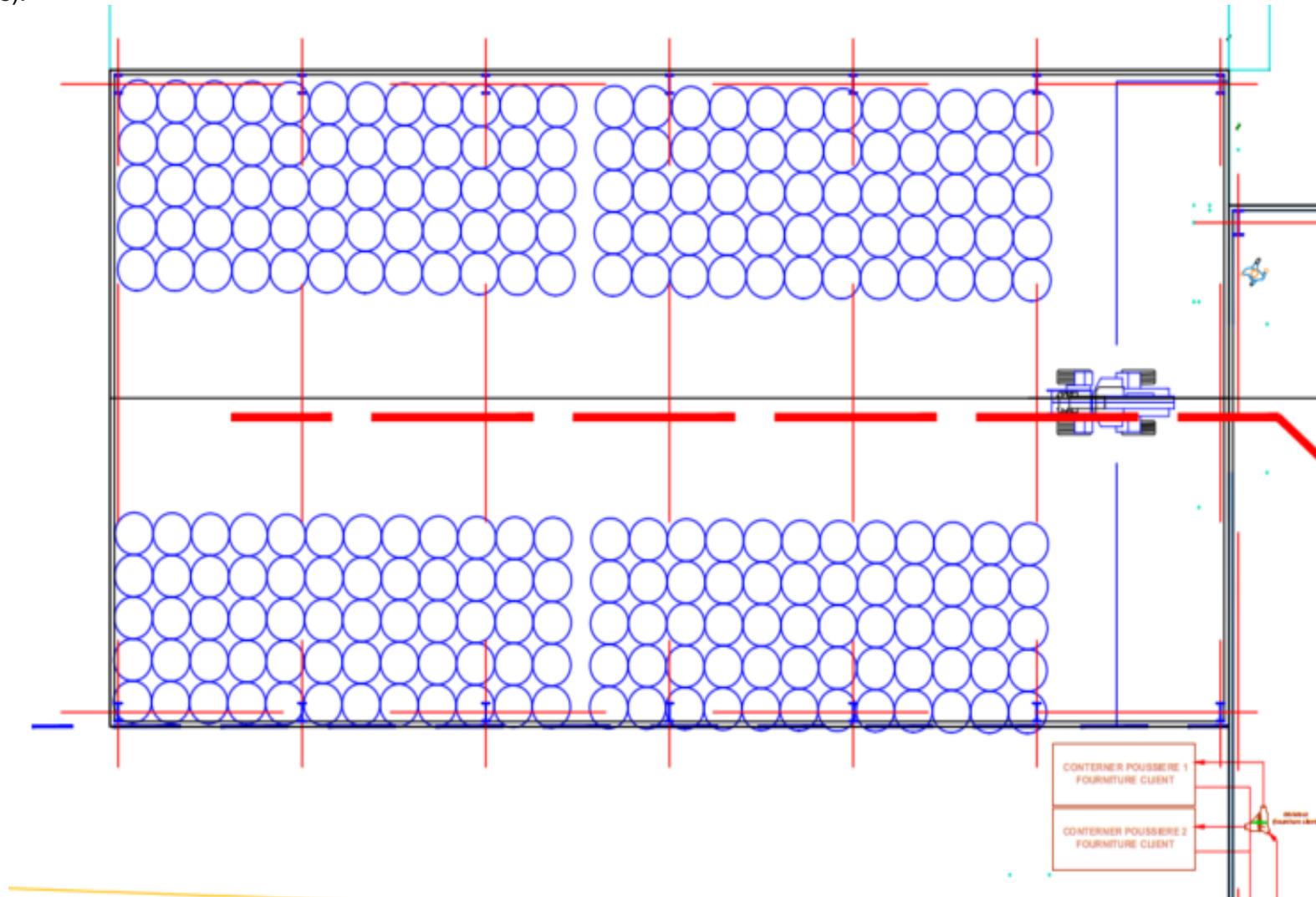


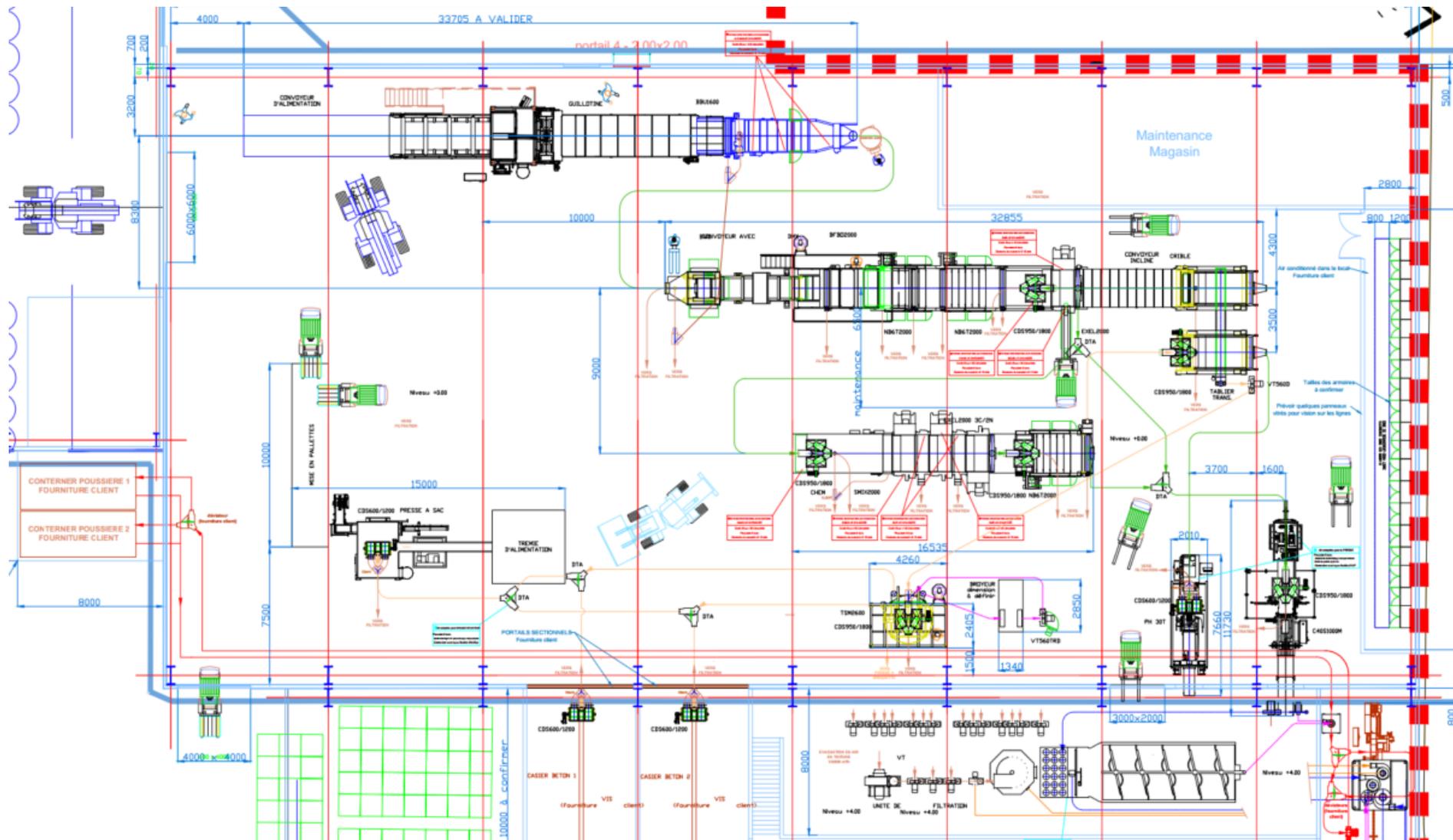
Figure 7.5 : Plan d'implantation des installations dans les bâtiments

Les figures suivantes présentent l'implantation générale des activités à l'intérieur de chaque bâtiment projeté.

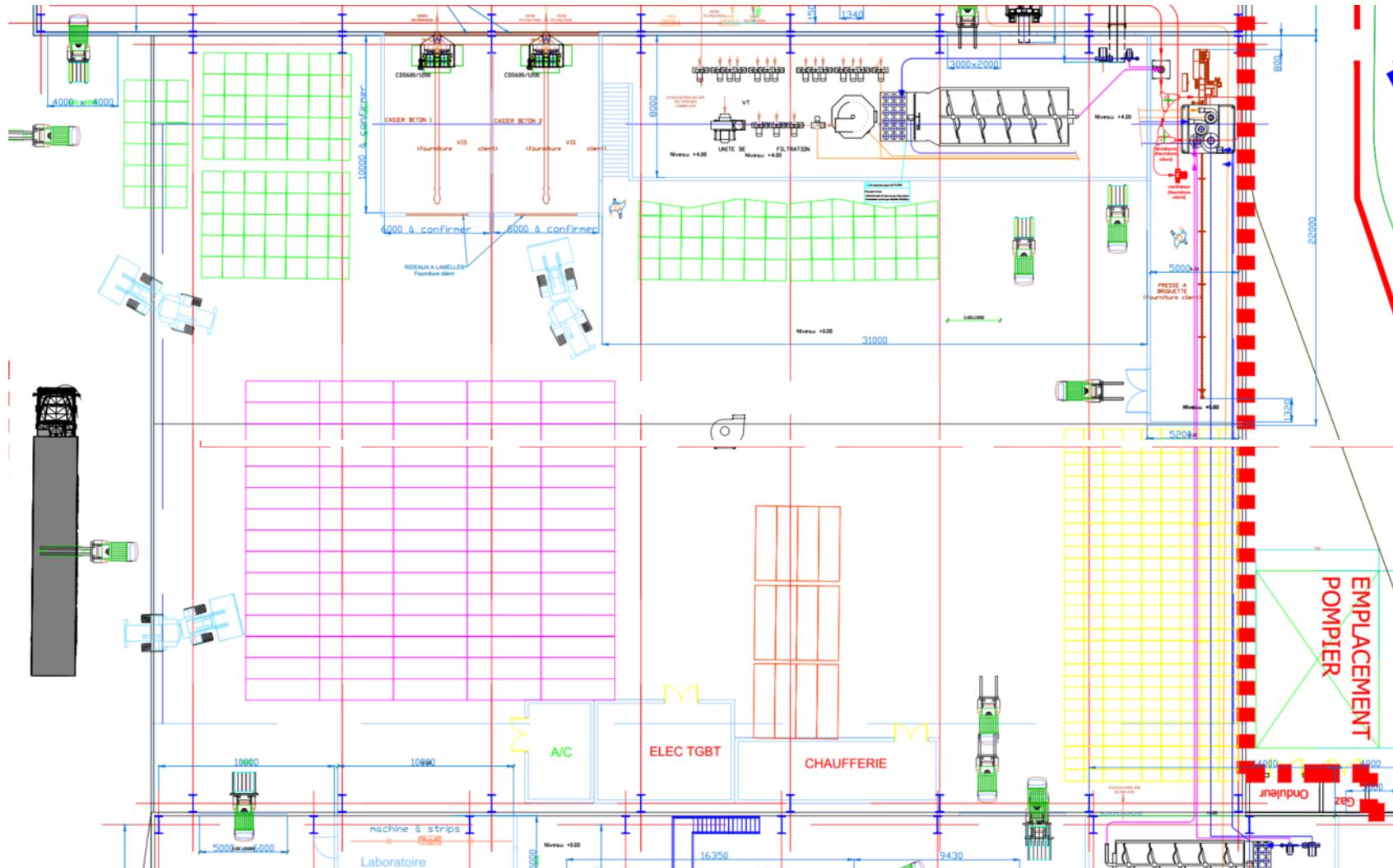
Le **Bâtiment 01** (Stockage 01), sera dédié au stockage des matières premières. Il permettra de stocker les balles de paille de chanvre (288 tonnes).



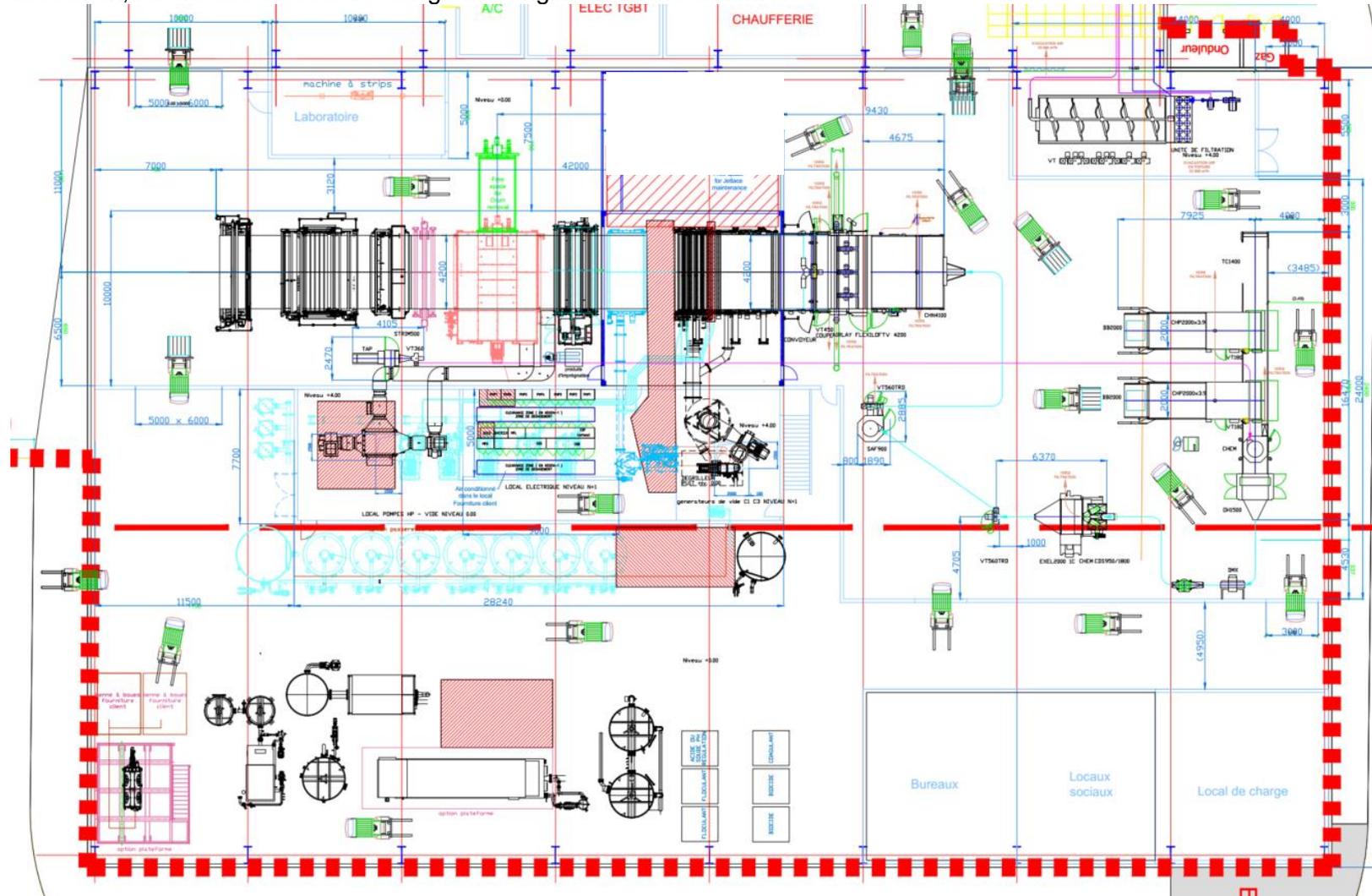
**Le Bâtiment 02 (Usine 01)**, d'une surface de 2 304 m<sup>2</sup>, constituera l'atelier de décortication. Il abritera l'unité de décortication du chanvre ainsi que le local maintenance.



**Le Bâtiment 03** (Stockage 02), d'une surface de 2 714 m<sup>2</sup>, sera dédié au stockage des produits finis (rouleaux de géotextile) et semi-finis (balles de fibres pressées et chènevottes). Il abritera également des locaux techniques (local air comprimé, chaufferie biomasse et local TGBT) ainsi que le dépoussiéreur de l'unité de décortication.



**Le Bâtiment 04** (Usine 02), d'une surface de 3 238 m<sup>2</sup> constituera l'atelier hydroliage. Il abritera la ligne d'hydroliage ainsi que les bureaux, locaux sociaux, laboratoire et local de charge des engins de manutention.

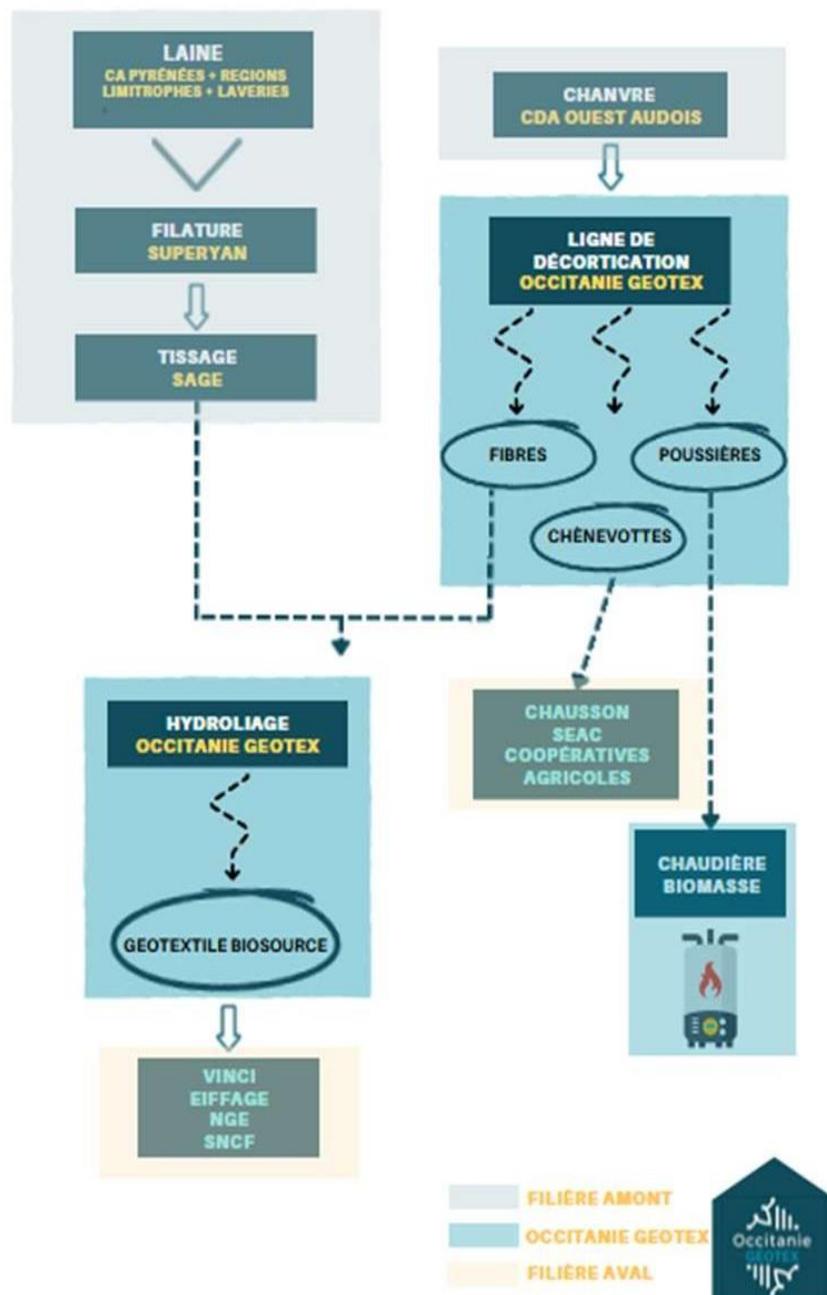


◆ Principe général de fonctionnement

La production des installations se décompose de la manière suivante :

- Réception et stockage des balles de paille de chanvre ;
- Décortication du chanvre ;
- Stockage et conditionnement des sous-produits (chènevottes) ;
- Fabrication du géotextile par hydroliage des fibres de chanvre sur le filet laine-chanvre ;
- Stockage et expédition des rouleaux de géotextile.

Le synoptique ci-dessous présente les différentes étapes du processus industriel de fabrication.



◆ Principales matières premières

Les principales matières premières utilisées sont les balles de paille de chanvre ainsi que les filets laine-chanvre.

Les balles de chanvre produites par les agriculteurs partenaires du projet sont transportées par camion (cf. photo ci-dessous).



Lors de leur arrivée sur site, les camions sont pesés sur le pont-bascule. Les balles de chanvre sont ensuite déchargées pour être stockées dans le bâtiment 01.

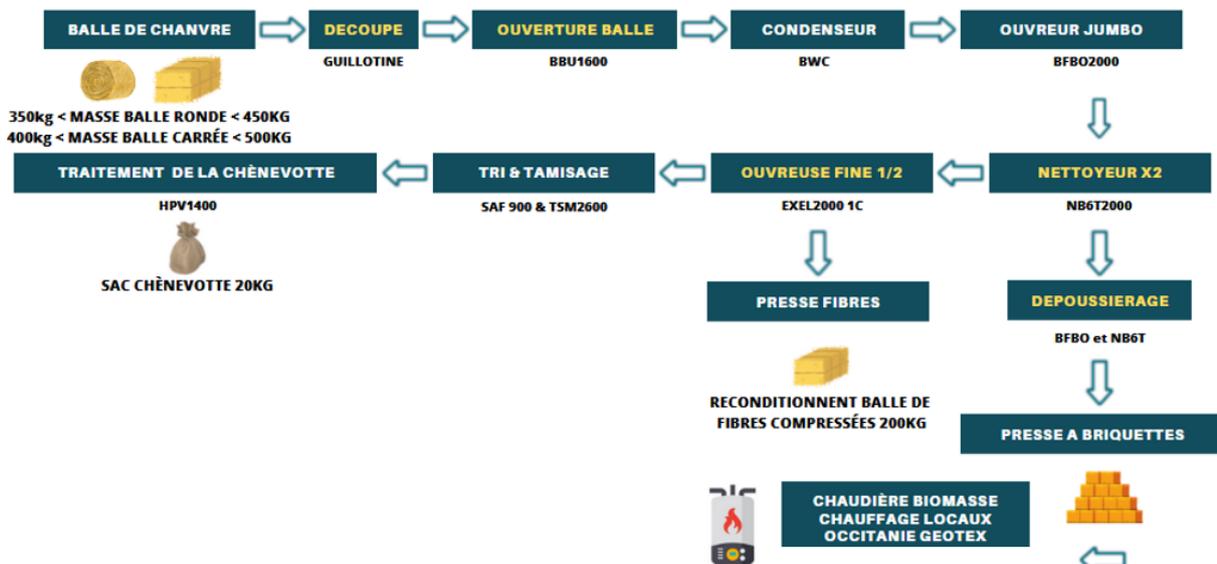
Les filets de laine-chanvre sont fabriqués dans l'usine SAGE voisine (cf. photo ci-contre).

Ils sont ensuite stockés dans le bâtiment 03.

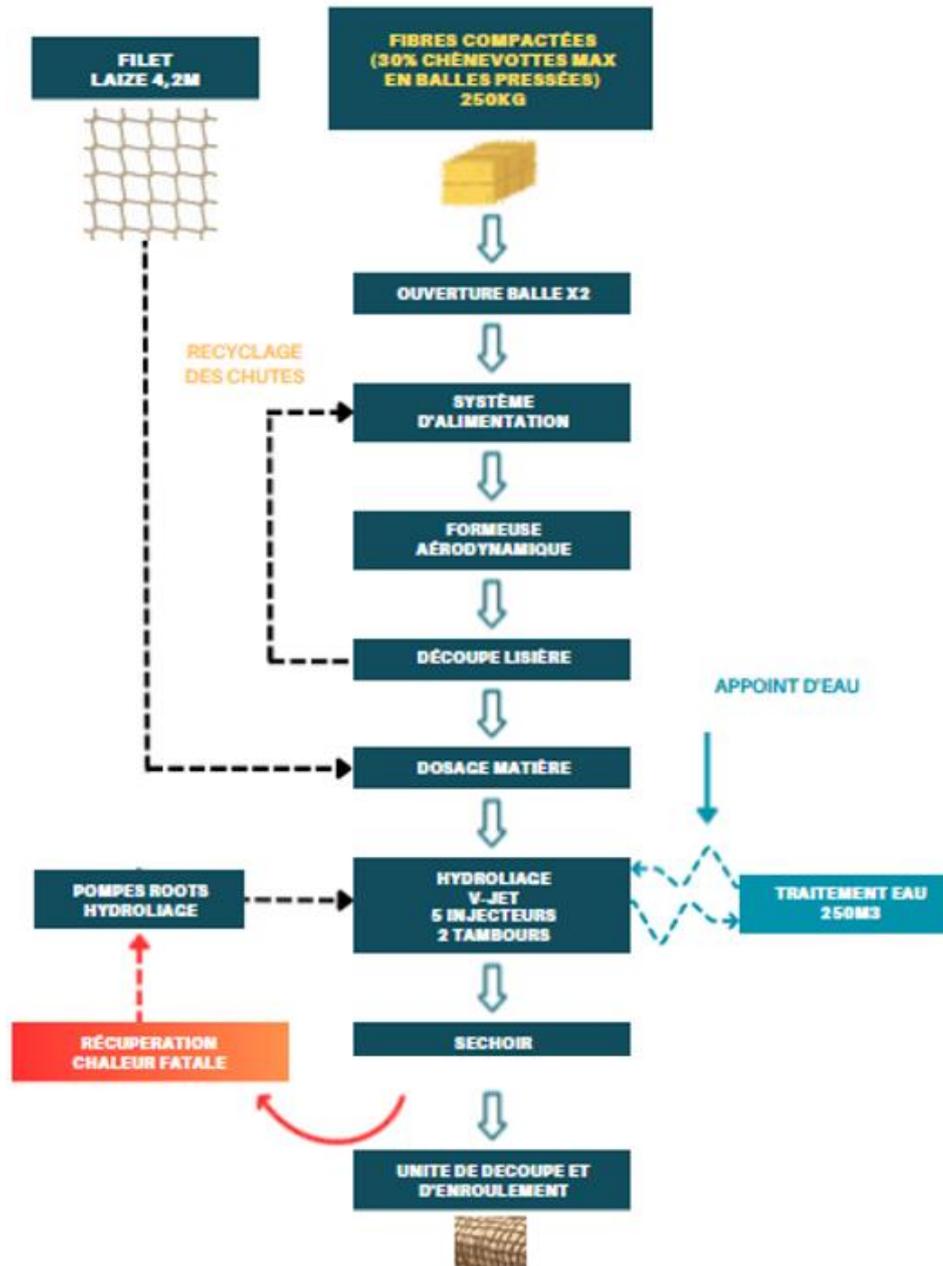


◆ Procédé de fabrication des rouleaux de géotextile

Le synoptique ci-dessous présente les différentes étapes du procédé de décortication du chanvre.



Le synoptique ci-dessous présente les différentes étapes du procédé d'hydroliage.



◆ Produits finis et conditionnement

Les produits finis (rouleaux de géotextile) sont mis sur palettes et stockés dans le bâtiment 03 avant expédition.

